

Bulletin syndical

Septembre-octobre 2023
N° 391

snes

Académie de Toulouse



F.S.U.



**COLLECTIVEMENT,
POUR NOS SALAIRES,
STATUTS, MÉTIERS**

Arras : hommage à Dominique Bernard

Nous avons toutes et tous appris avec sidération l'attentat islamiste du 13 octobre à la Cité scolaire Carnot-Gambetta d'Arras. Dominique Bernard, professeur de Lettres, y est mort d'exercer son métier.

A l'heure d'écrire ces mots, nous attendons des nouvelles rassurantes de deux de ses collègues blessés dans l'attaque. Nous exprimons ici notre soutien et notre solidarité à la communauté

éducative, aux élèves, aux familles et aux proches des victimes. C'est l'École laïque, celle qui vise l'émancipation par les savoirs et repousse l'obscurantisme, notre conception de l'École, que Dominique partageait, qui a été visée.

Nous continuerons plus que jamais à la défendre, et à défendre inlassablement les personnels qui la servent.

#la rentrée en vrai 2023

Des problèmes persistants dans le 82

Comme dans toute l'Académie, en cette rentrée, des problèmes persistants dans le 82: les effectifs trop chargés dégradent les conditions d'apprentissage et les conditions de travail des enseignant-es. L'inclusion n'est pas assurée dans de dignes conditions alors que les élèves à besoins particuliers méritent un service public de

qualité. Des titulaires sur poste fixe, des TZR et des contractuel.les manquent. Ce constat récurrent concerne particulièrement les établissements isolés des zones rurales. Nous payons chèrement la crise de recrutement. Les directions peinent à attribuer toutes les briques du Pacte: les collègues refusent de travailler plus qu'ils ne le font déjà. Les

personnels restent profondément attachés à leurs métiers. Toutefois ils veulent être rétribués à la hauteur de leur investissement et de leurs qualifications, comme le revendique le Snes-FSU en exigeant une hausse de salaire sans contrepartie.

■ **O. Andrieu et J. Caillaud**
Snes-Fsu 82

Les AESH se mobilisent dans les Hautes-Pyrénées

Le 3 octobre nous étions 25 AESH dans les locaux de la FSU à Tarbes pour animer une conférence de presse où nous avons clairement fait remonter les difficultés rencontrées en cette rentrée.

Les AESH dans les Hautes-Pyrénées, c'est 450 personnels sur 19 PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé). Ça, ce sont

les chiffres donnés par la DSDEN 65 pour montrer l'augmentation des moyens à la rentrée. Mais ces chiffres ne disent rien du nombre de notifications ni du volume horaire de chaque notification ni du nombre de kilomètres que font certains personnels quand ils se déplacent d'un établissement à l'autre. N'en déplaise à la direction académique qui se félicite de la situation en ce début d'année, sur le PIAL de Lannemezan, pour ne prendre qu'un exemple, 6 élèves restent sans accompagnement.

Nos revendications sont légitimes: un statut de fonctionnaire de catégorie B, la garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève de 24 heures, une formation à la hauteur des exigences du terrain quand nous devons accompagner des élèves aux pathologies multiples, une revalorisation salariale qui nous permette de vivre décemment.

Le ministère nous renvoie comme une avancée la possibilité du CDI au bout de 3 ans... un CDI à 800 euros par mois! Bien belle idée du progrès! Nos collègues nous sollicitent chaque année un peu plus pour vérifier des bulletins de paie sur lesquels les erreurs se multiplient: prime REP non payée, indice ou échelon erronés, CSG et supplément familial de traitement oubliés. Mais nous roulons sur l'or, nous ne sommes pas à quelques euros près!

Et dans le même temps, comme une ultime marque de mépris, M. Attal envisage de fusionner les AESH et les AED sous l'acronyme ARE (Assistant.e.s pour la Réussite Éducative) diluant ainsi les missions spécifiques des un.es et des autres.

■ **Lucie Castellani, Sylvie Serrano, et Frédérique Lemaire,**
Snes-FSU 65

Lot : un enseignant devant chaque classe ?

Pas vraiment! Sur les 10 premiers établissements qui avaient répondu à notre enquête deux jours après la rentrée, il manquait déjà 20 professeurs... La liste n'a pas manqué de s'allonger ensuite. Pourtant la plupart des TZR étaient déjà nommés sur des postes à l'année et nombre de contractuel.les avaient été appelé.es à la rescousse. Mais l'attractivité du métier et des salaires étant ce qu'elle est, cela n'a pas suffi. La DSDEN a expliqué qu'il s'agissait de be-

soins créés par des situations de dernière minute: à la marge oui, mais nous savons que cela concernait surtout des BMP non pourvus, des départs vers d'autres fonctions, des congés formation ou maternité, qui étaient eux tout à fait prévisibles. Depuis, de nouveaux contractuels sont arrivés dans les établissements, mais il reste encore des classes qui ne bénéficient pas de tous leurs enseignements, notamment en physique-chimie. Et ce n'est pas le Pacte qui ré-

glera le problème: quand on constate que les élèves peuvent suivre 3 heures de cours dans la semaine d'une discipline qu'ils n'ont même pas ou sont placés « en autonomie » devant des ordinateurs, on se rend bien compte que ce n'est ni le sens ni le contenu des séances qui compte. Il s'agit juste de pouvoir afficher qu'un.e adulte était bien devant les élèves.

■ **Florence Cabrit,**
Snes-FSU 46



« Faire bloc autour de l'École... »

Après l'horrible attentat d'Arras qui a visé nos collègues et conduit à l'assassinat de Dominique Bernard, cette formule a fait florès dans les hommages publics.

L'émotion a été la corde sur laquelle beaucoup ont tiré dans leurs expressions, privilégiant souvent l'empathie, parfois la flatterie grossière. Quelques-uns, particulièrement cyniques, n'ont pas tardé à instrumentaliser, sur le dos de nos collègues, cet événement terrible, à peine la nouvelle connue ; cela ne les honore pas.

Bien peu ont mesuré la difficulté de prendre en charge les élèves dès le lundi qui a suivi, et vu ce que disait de notre institution le fait qu'il ait fallu arracher, au bout de plusieurs heures de négociation, deux heures de temps banalisés pour les accueillir, temps qu'il n'a pas toujours été possible d'obtenir concrètement dans les établissements.

Peu se sont risqués à remettre franchement en avant la réalité de ce qui a été visé : l'École publique, laïque et son projet historique d'émancipation par les savoirs, notamment disciplinaires, un espace de construction de citoyens libres et éclairés, libres parce qu'éclairés. Peu ont dit ce que serait pour l'avenir de notre pays le prix exorbitant de l'ignorance et de l'assignation sociale jouée dès la naissance, et le danger de foules privées de capacité à exercer de regard critique, qu'on peut manipuler jusqu'au fanatisme. La terrible actualité qui touche notre profession, et que d'autres ont précédé, vient cruellement nous rappeler, que l'École et l'ambition éducative et émancipatrice ne sont pas un luxe pour l'avenir de notre démocratie.

Peu, et surtout pas le gouvernement, ont dit l'importance et l'urgence de renforcer l'école universelle et émancipatrice que la profession tente, malgré les mauvais coups qui s'accumulent, de mettre en œuvre pied à pied, au quotidien.

Ce n'est pas un oubli de la part du gouvernement, au vu du déploiement de son projet global de renoncement à cette école, qu'il s'apprête à accélérer, et de son refus d'en considérer les personnels à hauteur de leur engagement ; après l'émotion, le recueillement et le deuil, viendra rapidement le temps pour la profession d'exiger les actes de soutien concret à son engagement qu'elle doit obtenir du pays, sans faux-semblants.

■ **Pierre Priouret**

Secrétaire général Snes-FSU Toulouse



Dominique Bernard,
assassiné le 13 octobre 2023
dans son lycée à Arras.



Journée de mobilisation AESH le 3 octobre à Tarbes.



Mobilisation à Auch le 13 octobre 2023.



N° CPPAP : 1122 S 06278 - Prix au numéro : 1 €
Dépôt légal à parution - ISSN 2777-9904
Journal édité par le Snes :
2 avenue Jean-Rieux 31500 Toulouse
Tél. 05 61 34 38 51 • Fax 05 61 34 38 38
Mél : s3tou@snes.edu
Directeur de Publication : Sylvain Lagarde
Rédactrice en chef : Perrine Simonutti
Septembre-octobre 2023 - n° 391

Public-Imprim Midi-Pyrénées - Tél. 05 61 44 11 12



Rentrée scolaire 2023 : problèmes d'affectation

Comme chaque année, les TZR ont découvert leur(s) affectation(s) et nous ont sollicités lorsque celles-ci étaient aberrantes et ne respectaient pas les règles.

En effet certains ne sont pas nommés dans leur RAD alors qu'il y a des besoins, d'autres ont des préconisations médicales

qui ne sont pas respectées, d'autres se voient imposer des services éclatés sur plusieurs établissements, du covoiturage...

De la même façon certaines demandes d'affectation dérogatoire, à nos yeux justifiées, ont été refusées.

Le Snes-FSU est intervenu pour tous ces problèmes directement auprès de la DPE mais aussi en audience et va continuer à dénoncer ces dérives afin d'arriver à des affectations respectueuses des collègues et des règles.

■ **Hélène Tressens,**
Floréal Hemery
Secteur Carrières



Contestation de l'avis final de votre rendez-vous de carrière

Depuis la disparition des CAPA, il ne reste plus, pour les collègues, que la possibilité de contester individuellement. Le Snes-FSU a donc invité les collègues à s'emparer de ces possibilités de contestation de l'évaluation professionnelle.

Des collègues nous ont donc sollicités dès le 11 septembre à la réception de l'appréciation Recteur.

Si votre recours gracieux n'a pas abouti (réponse négative du rectorat ou absence de réponse dans les 30 jours) nous vous rappelons que vous pouvez déposer une seconde contestation de votre appréciation finale en demandant bien la saisine de la CAPA.

Dans tous les cas, contactez le Snes-FSU (carrieres@toulouse.snes.edu) afin de ne pas laisser passer les délais de recours et pour être aidé. Le Snes-FSU entend bien combattre toute dérive managériale et ainsi agir dans l'intérêt du plus grand nombre!

Pour plus d'information, consulter le site académique www.toulouse.snes.edu.

■ **Hélène Tressens,**
Floréal Hemery
Secteur Carrières

Accueil des stagiaires

Dès août les militantes et les militants du Snes-FSU présent.es sur les 3 sites de l'INSPE ont remis aux stagiaires un tote bag bien rempli : guide de survie de la rentrée, bulletin d'adhésion et bulletin syndical académique spécial stagiaires. Les questions liées aux différents statuts de stagiaires, la quotité des temps de formation, d'exercice et d'observation, la titularisation, les mutations sont autant de points qui y sont traités. Pour les éclaircir, le secteur « stagiaires » est présent **tous les mardis de 11h30 à 13h en alternance sur les sites de Rangueil et de Croix de Pierre.**

La diversité des statuts : stagiaires à mi-temps, à plein temps, les étudiant.es en situation de pratique accompagnée et d'observation (SPA), les contractuel.les alternant.es et les « AED prépro » nécessite en effet une information sur les droits des stagiaires et sur les aides qui peuvent

leur être apportées. Confronté.es aux conséquences des réformes engagées sous le ministère Blanquer, les stagiaires tout comme les étudiant.es doivent en effet s'adapter continuellement. Être accompagné par le Snes-FSU c'est dans ce contexte faire partie d'un collectif et agir pour préserver ses droits.

Cette année qui est celle de la titularisation pour nombre de stagiaires, est aussi celle des mutations. Pour l'INTER, le serveur du Rectorat ouvrira mi-novembre, après parution de la circulaire. **C'est pourquoi nous organisons un stage sur les mutations inter-académiques le mardi 14 novembre 2023 au lycée Déodat de Séverac de Toulouse de 9h30 à 17h.** Ce stage abordera également les droits et les devoirs que confère le statut de fonctionnaire stagiaire. Un temps sera consacré aux échanges et retours d'expérience concernant cette année de stage.

Nous rappelons par ailleurs que la formation syndicale pour les stagiaires est un droit. Après s'être inscrits au stage sur notre site internet, une demande d'autorisation d'absence de droit doit être déposée auprès du recteur, via le chef d'établissement un mois avant le stage soit avant le 14 octobre (au secrétariat de l'établissement même si le stage a lieu pendant une journée de formation à l'INSPE).

L'action du Snes-FSU auprès des stagiaires prend ici toute son ampleur. Ces stages qui jalonnent l'année de formation permettent ainsi de poursuivre ces temps d'échanges que ce soit au niveau des mutations, de la titularisation ou de la formation continue.

■ **Maeve Le Quentrec**
et Marion Léon,
Secteur Stagiaires

INTER 2024 :

L'importance de se faire accompagner et conseiller

La première phase des mutations, dite interacadémique, arrive à grands pas. Elle débutera mi-novembre mais les dates précises ne seront connues qu'à la parution de la circulaire nationale début novembre.

Le Snes-FSU, par sa longue expérience et sa connaissance approfondie des règles de mutations, a une expertise reconnue, y compris par l'administration, dans le fonctionnement des mutations.

Comme chaque année, le Snes-FSU vous accompagne et vous conseille dans ces opérations techniques et stratégiques en mettant en place des rendez-vous individuels téléphoniques de 30 minutes, qui sont réservés aux collègues syndiqué.es.

Les stagiaires, qui doivent se voir affectés dans une académie à la rentrée 2024, doivent obligatoirement - à quelques rares exceptions - participer à la phase interacadémique des mutations.

Un stage à leur destination se déroulera le mardi 14 novembre de 9h30 à 17 h au lycée Déodat de Séverac à Toulouse. Il est ouvert à toutes et tous: syndiqué.es et non syndiqué.es.

■ **Hélène Tressens,**
Floréal Hemery
Secteur Carrières

Mutations 2024

Le SNES-FSU
vous accompagne !

- Un portail dédié et des publications pour vous informer
- Des militant-es et des élu-es compétent-es pour vous conseiller
- Une fiche individuelle pour suivre votre projet

snes.edu/mutations

Recours mutations INTRA 2023

En juin dernier sont tombés les résultats du mouvement INTRA. Il est toujours possible de contester un résultat de mutation, notamment en cas d'erreur. Des réunions bilatérales se sont tenues les 5 juillet et 25 août pour examiner les recours des collègues.

Environ 80 d'entre eux ont contacté le Snes-FSU, mais les règles injustement imposées par le gouvernement limitent les possibilités de défense des collègues par une organisation syndicale. Finalement, sur les 109 recours déposés auprès du rectorat, 67 ont été défendus par le Snes-FSU.

Nous remercions l'ensemble des collègues nous ayant fait confiance.

Fort de son expertise, le Snes-FSU est intervenu en appui des demandes de correction effectuées par les collègues syndiqué.es, ce qui leur a permis d'être rétabli.es dans leurs droits:

- collègue muté sur poste SPEA après recours alors même que le poste était resté vacant.

- collègue muté à tort sur un vœu large et se retrouvant donc à l'autre bout du département alors qu'il pouvait entrer dans le département directement sur son vœu commune.
- plusieurs permutations entre 2 collègues non réalisées par l'algorithme alors qu'aucun autre demandeur ne s'intercalait au barème.
- mutation définitive obtenue très tardivement et après intervention au cours des 2 réunions bilatérales.

MUTATIONS 2024

Le SNES-FSU
reste à vos côtés

Pour une erreur corrigée, combien subsistent dans les résultats de collègues n'ayant pas contacté le Snes-FSU?

Le Snes-FSU Toulouse est intervenu à plusieurs reprises pour dénoncer des problèmes liés à l'algorithme et montrer les erreurs liées à l'absence d'intervention humaine dans les dernières phases d'affectation. Il continue à demander le retour à l'examen individuel de tous les demandeurs.ses en commission.

■ **Hélène Tressens,**
Floréal Hemery
Secteur Carrières

Les responsables du Snes-FSU dans l'Académie

Secrétaire général



Pierre PRIOURET
Maths. - Lycée S. Hessel
Toulouse

Secrétaires académiques



Aurélien BOROT
Hist/Géo. - Clge.
Berthelot - Toulouse



Hélène TRESSENS
Sciences Physiques
Clge. Magny - Cahors



Sylvain LAGARDE
Lettres Modernes
Lycée Monteil - Rodez



Perrine SIMONUTTI
Lettres modernes
Lycée Saverne l'Isle
Jourdain



David CLUZEL
Hist./Géo
Lycée Rascol - Albi

Trésorière Académique



Nathalie CHARTON
Anglais
Clge. Bayle - Pamiers

Responsables de secteurs
et de catégories: l'organigramme
complet sur le site internet
www.toulouse.snes.edu

La section académique est animée par un secrétariat collégial de 6 membres comprenant 1 secrétaire général et 5 secrétaires académiques. Le secrétaire général est le porte parole du Snes académique auprès de la Rectrice, du secrétaire général et des responsables académiques du rectorat ainsi que de ceux du Conseil régional.

Les secrétaires académiques coordonnent l'activité de secteurs plus spécialisés.

Les responsables départementaux représentent le Snes dans les instances départementales et animent l'action syndicale au niveau local.

GERS

Permanence le jeudi de 9h30 à 16h.
Chemin de la Rhétourie 32000 Auch
06 84 67 78 92

snes32@toulouse.snes.edu



Jocelyn PETIT
SES
Lycée A. Fournier
Mirande



Perrine SIMONUTTI
Lettres modernes
Lycée Saverne l'Isle Jourdain

HAUTES PYRÉNÉES

Permanences mercredi après-midi
de 13h30 à 18h30.
École Jules Ferry, 7, rue A. Breyer, Tarbes
05 62 34 38 24 - 07 86 70 82 89
snes65@toulouse.snes.edu



Frédérique LEMAIRE
Anglais
Lycée P-M. Curie - Tarbes

LOT

80, rue des Jardiniers - 46000 Cahors
snes46@toulouse.snes.edu
Port. 06 33 61 57 70



Florence CABRIT
Anglais
Lycée Jean Lurçat
Saint-Céré



Anne-Marie BONHOMME
Hist/Géo
Clge. Gambetta
Cahors



Hélène TRESSENS
Sciences Physiques
Clge. Magny - Cahors

TARN ET GARONNE:

Permanences les mardis de 9 h à 12 h 00
et les mercredis de 14 h à 16 h 30
23, grand rue Sapiac, Montauban 82000
06 37 45 68 61
snes82@toulouse.snes.edu



Olivier ANDRIEU
Hist/Géo,
Lycée Bourdelle
Montauban



Julien CAILLAUD
Lettres classiques
Clge Olympe de
Gouges
Montauban

HAUTE-GARONNE

Permanences mardi
toute la journée
et jeudi après-midi
2, avenue Jean Rieux
31500 Toulouse
05 61 34 38 37
snes31@toulouse.snes.edu



Nicolas MOUSSET
Mathématiques.
Clge. Berthelot - Toulouse



Pierre MONTELS
Lettres Modernes
Lycée Matisse
Cugnaux



Cécile BELOTTI
Anglais
Lycée Pierre Bourdieu
Fronton



Laurent MURATI
Lettres Modernes
Lycée Pyrène, Pamiers

ARIÈGE

Maison des Associations
1, avenue de l'Ariège - Foix 09000
05 34 09 35 97 - 06 03 97 44 75
snes09@toulouse.snes.edu

Secrétaires départementaux

AVEYRON:

Permanence: le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Contacts téléphoniques (mardi et jeudi):
Tél/Fax: 05 65 78 13 41 - 06 84 22 62 17
8, rue de la Vienne - 12000 Rodez
snes12@toulouse.snes.edu



Émilie MAFFRE
SVT - Clge. Kervallon
Marcillac Vallon



Sylvain LAGARDE
Lettres Modernes
Lycée Monteil - Rodez

TARN

Permanences: mardi, mercredi - 14 h - 17 h
201, rue de Jarlard, 81000 Albi - 06 37 45 68 61
snes81@toulouse.snes.edu



Benoît FOUCAMBERT
Hist.-Géo.
Clge. J. Jaurès - Albi



Hélène GALICHET
TZR 81 Documentation



Hervé TROGNON
Lettres modernes
Lycée Rascol - Albi

Congés formation

Le Rectorat doit envisager d'autres choix

Chaque année le rectorat réunit une commission pour examiner les demandes de congés formation.

L'examen des demandes de Congé de formation professionnelle (CFP) pour la rentrée 2023 a une nouvelle fois montré un dispositif largement sous-calibré, depuis des années, par manque de moyens, et attendu par des centaines de collègues qui, depuis des années, enchaînent les demandes pour espérer pouvoir en bénéficier: le nombre de demandeurs augmente et le temps d'attente avant de pouvoir bénéficier de ce congé rémunéré est passé de quelques années à plus de 8 ans.

Seulement 35 congés distribués pour les certifié.es et agrégé.es pour la totalité de notre académie (en dehors des mois que garde la GRH pour les cas très particuliers).

Pour la campagne 2023, le Rectorat a décidé seul de l'introduction d'un nouvel élément dans le barème d'attribution. Cette modification a été introduite de manière totalement unilatérale, sans échange préalable avec nos organisations. Les équi-

libres du barème, construits patiemment et à grand-peine depuis des années en ont été bouleversés, posant un problème important en venant aujourd'hui ruiner leurs espoirs d'en bénéficier un jour, même après plus de 8 demandes - voire bien plus encore dans certaines disciplines.

Pour la campagne 2024-2025, et les suivantes, les organisations syndicales ont demandé, à l'initiative du Snes-FSU.

- une mesure de rattrapage consistant en une augmentation exceptionnelle du volume de ces Congés formation pour 2023/2024 et/ou 2024/2025, afin de permettre de les attribuer aux demandeurs lésés cette année par un barème mal calibré et ne pas accroître l'attente d'une année de plus pour tous les demandeurs;
- une augmentation structurelle des volumes de Congé formation pour une amélioration des taux de satisfaction des demandes, la réduction des délais d'attente, et le financement de la priorité accordée aux collègues bénéficiaires de RQTH;

- un travail préalable systématique sur le barème employé avant toute modification afin d'éviter de reproduire un tel niveau de blocage des demandes anciennes de Congé formation, tout en maintenant une priorité aux collègues bénéficiaires de la RQTH.

■ **Hélène Tressens,**
Secteur Carrières



Un nouveau protocole de recrutement et de rémunération des contractuel.les

Confronté aux conséquences des sous-recrutements par voie de concours année après année, le Rectorat est contraint de faire appel à des contractuel.les toujours plus nombreux.ses. Cette année marque d'ailleurs une nouvelle étape, avec un nombre de contractuels embauchés dès le début de l'année scolaire qui atteint un nouveau record, avec exactement 25 % contractuel.les en plus recruté.es à la rentrée 2023 (1 700 embauches au 20 septembre).

Malgré la mise en place d'un nouveau cadre de rémunération l'année dernière pour ces collègues, le rectorat a, à nouveau, proposé une hausse de leur rémunération à cette rentrée, confirmant là que la reconstruction de l'attractivité de nos métiers passe bien par la question salariale. Mais cela ne règle pas la question dans la durée, et le choix de proposer des contrats pluriannuels à ces collègues ne doit pas empêcher le rec-

torat de s'engager réellement sur la voie de la titularisation de ces collègues, notamment en favorisant leur préparation des concours internes, ou via un plan de réduction massif de la précarité, qui s'il ne peut être que national, n'en est pas moins indispensable. Le Snes-FSU a insisté sur cette question, mais le rectorat n'a pris aucun engagement supplémentaire, par exemple pour libérer du temps à ces collègues pour la préparation des concours internes, ou renforcer les préparations existantes aux épreuves.

Le rectorat s'est en outre engagé à proposer davantage de formations aux collègues contractuel.les, avant et après la prise de poste, mais il le fait maintenant systématiquement sur temps de vacances, préparant là une extension aux personnels titulaires de ce type de mesure. Dans le même temps, il sollicite aussi les équipes pédagogiques pour l'accueil et l'appui des contractuel.les les

moins expérimenté.es, ce qui doit pour nous donner lieu à une rémunération supplémentaire effective.

Dans l'immédiat, de nombreuses questions restent à régler, à commencer par les délais de versement de la paye, qui peuvent atteindre jusqu'à deux mois, parfois trois, ou la régularité des rémunérations, y compris lorsqu'aucune interruption de contrat n'est intervenue. De même, le rectorat doit clarifier et être transparent sur le cadrage précis des conditions dans lesquelles il propose des rémunérations différenciées en fonction des titres universitaires, expériences professionnelles, et rareté des candidatures. On en est loin...

Sur ces sujets, le Snes-FSU reste offensif et vigilant, tout en accompagnant sans relâche les collègues contractuel.les auprès des services rectoraux.

■ **Pierre Priouret**
Élu en CSA académique

Un grand militant du Snes-FSU nous a quittés



André Laurens est décédé fin juillet, à l'âge de 89 ans. Fidèle adhérent du Snes-FSU de 1959, date de son entrée à l'IPES jusqu'à son décès, il laisse le souvenir d'un militant proche du terrain, très attaché à la démocratie syndicale, un homme très attentif, très humain. Il était professeur certifié d'histoire au lycée de Foix de 1964 à 1995 date de son départ à la retraite.

C'est une grande figure du Snes-FSU et du courant de pensée « Unité et Action » qui disparaît. D'abord secrétaire du S1 du lycée de Foix, puis secrétaire

du S2 de l'Ariège c'est au secrétariat académique qu'il se consacra à partir de 1977 jusqu'en 1995, ce qui l'obligea à s'installer à Toulouse.

Cheville ouvrière du S3, tel était André, tant était large son champ d'intervention : commission des affaires générales, responsable des dossiers pédagogiques du second degré, problèmes corporatifs, commissaire paritaire. Sa disponibilité était totale, il avait notamment demandé un mi-temps complété par une décharge syndicale pour être du matin au soir au 18 rue Agathoise (sauf le lundi

jour consacré à son Ariège!) Combien de collègues ont défilé dans son bureau, toujours accueillis avec le sourire et ont vu leur problème résolu!

Son calme, ses fermes convictions ont été d'un grand secours durant les périodes difficiles des années 80.

André était aussi un historien. Titulaire d'un doctorat de troisième cycle il a publié plusieurs ouvrages.

Salut camarade! Ton syndicat te remercie pour tout ce que tu lui as donné.

■ *Jacqueline Brengou*

Syndicalisation

Se (re)syndiquer au Snes-FSU, c'est se donner les moyens d'agir

Se syndiquer : pour être informé-e, pour la défense individuelle et la revendication collective, pour porter un projet ambitieux pour l'école et œuvrer à la nécessaire transformation sociale. Voilà comment l'on a l'habitude, au Snes-FSU, de mettre en avant l'« intérêt » de l'acte de syndicalisation.

L'année de mobilisation massive contre le projet des retraites a souligné que ce n'étaient pas de vaines intentions que l'on associait à l'adhésion syndicale, et qui plus est à notre organisation syndicale : en effet, si la violence de l'attaque qu'est la régressive réforme des retraites a mis en relief l'impératif d'un rapport de force élevé et dès lors la nécessité d'un syndicalisme rassemblé, l'année a fait aussi apparaître comment la construction d'un mouvement massif reposait sur l'information et le décryptage, sur

l'articulation entre les situations individuelles et les enjeux collectifs, de même que sur celle des problématiques corporatistes, de métiers, avec les dimensions interprofessionnelles. Des retraites à la revendication d'une revalorisation pour tous les personnels, de l'urgence de moyens à la dénonciation des réformes délétères à l'œuvre dans l'Éducation nationale, le Snes-FSU a été sur tous les fronts : parce que c'est évidemment la démarche du Snes-FSU que de toujours faire le lien, entre les sujets, entre les situations, entre les personnels, et ce pour créer un cadre d'échange et du collectif.

C'est ce cadre qui fait notre force : alors, syndiquez-vous!

■ *Sylvain Lagarde*
Secrétaire académique



Vous bénéficiez,
que vous soyez
imposable ou non,
d'un crédit d'impôt
égal à 66 %
de votre cotisation

Formation Continue

Des évolutions techniques, stratégiques et problématiques

La mise en place de l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC) a conduit à des échanges renouvelés et plus approfondis qu'auparavant avec les organisations syndicales représentées en CSA (Comité Social Académique), dont le Snes-FSU.

Les échanges du printemps ont porté dans un premier temps sur les évolutions des modalités d'inscription au PrAF (Programme académique de formation, remplaçant du PAF), afin de proposer aux collègues une possibilité d'inscription en continu tout au long de l'année, et plus simplement de juillet à septembre. Cette évolution prévoit un système d'abonnement à des thématiques de formation, suivi d'un temps d'inscription proprement dite.

L'abonnement, sans engagement, constitue une forme de « veille à la formation », et permet en principe à l'EAFC de calibrer le nombre de journées et les groupes de formation selon les besoins exprimés, à partir d'un catalogue de formation. Les collègues reçoivent en retour des propositions de formations, avec en principe de la visibilité sur les jours et horaires envisagés pour celles-ci. Ils peuvent, en théorie du moins, choisir de privilégier une date ou une autre.

La possibilité est également ouverte de formuler des demandes libres de formations, encore inexistantes, qui peuvent être organisées en réponse, si elles sont suffisamment demandées (et si la thématique est retenue par l'EAFC...). La réalité viendra confirmer ou pas cette apparente souplesse, et un bilan devra être fait à partir des retours qui nous reviendront.

Tout au long des échanges, le Snes-FSU a insisté pour que l'offre de formation réponde aux besoins et attentes exprimés des collègues, et pas simplement des besoins de l'employeur ; pour le moment, cette demande n'a pas vraiment débouché, l'EAFC organisant le PrAF par sondages et par retours des IPR et chefs d'établissements, donc largement à la main de l'encadrement. Il n'a pas été possible, malgré nos demandes, d'avoir des échanges approfondis sur les orientations que les corps d'inspection entendent donner aux formations disciplinaires et aux priorités qu'ils se fixent dans chacune d'elles. Le Snes-FSU a rappelé ses exigences sur ces questions, et porté les attentes des collègues, notamment sur la nécessité de formations d'approfondissement et de contact avec la discipline et son actualité universitaire, pour tenir compte de l'évolution des savoirs et des techniques.

■ **Pierre Priouret**

*Représentant Snes et FSU du
Conseil Académique de la Formation Continue
et au Conseil d'INSPE.*

Chasse aux « heures perdues »

Quand la formation continue trinque

L'obsession, déjà perceptible avant les annonces sur les formations à assurer hors temps de face à face avec les élèves, était palpable dès le mois de juin. Le Snes-FSU s'est opposé systématiquement dans l'académie aux tentatives de les systématiser en soirée ou les mercredis après-midi, voire, pour certaines d'entre elles, sur le temps de vacances.

Le Rectorat s'apprête pourtant à mettre en œuvre les orientations ministérielles : une cible de 30% des formations assurées hors temps face élèves d'ici fin décembre, 50% d'ici fin juin et 100% l'année prochaine. C'est évidemment inacceptable, car cela signifie une nouvelle hausse du temps de travail, déjà très important et statistiquement reconnu comme tel par le ministère.

Dans ce cadre, et à regret car nous croyons à l'importance de la formation continue, le Snes-FSU appelle les collègues à ne plus se porter volontaire à des formations, tant que ne sont pas clarifiées les conditions dans lesquelles celles-ci sont amenées à être organisées.

■ **Pierre Priouret**

*Représentant Snes et FSU du
Conseil Académique de la Formation Continue
et au Conseil d'INSPE.*

RENTRÉE 2023:

**LE PACTE
C'EST TOUJOURS
NON**



Projet académique

Dialogue compliqué et orientations claires

C'est par un message sur les réseaux sociaux du Vice-Président de la Région, en mai dernier, que le Snes-FSU a appris que le travail sur le renouvellement du projet académique arrivait à son terme avec l'information des parents d'élèves et collectivités locales... Interpellé, le recteur a dans un premier temps répondu par une concertation en Comité Social Académique des organisations représentatives... au cours duquel il a dû convenir que le Snes-FSU avait beaucoup de choses à dire sur le projet, et a fini par accorder un groupe de travail sur le sujet: il était temps...

Ce groupe de travail a permis de faire préciser ce que cachaient mal nombre de formulations d'un projet académique appelé à amplifier et concrétiser des orientations nationales que nous contestons: innovation accrue, notamment en renforçant les logiques de dérégulation et de concurrence entre établissements par les fonds du type CNR; renforcement du pilotage par les hiérarchies locales et les évaluations externes des pratiques pédagogiques; renforcement des logiques de tri social

précoce et intrusion massive du monde de l'entreprise en milieu scolaire (réforme de la Voie professionnelle, Découvertes des Métiers au cycle 4 notamment); focalisation sur les « fondamentaux », au risque de passer à côté des enjeux de contenus disciplinaires variés et étendus au service de l'émancipation intellectuelle et sociale de la jeunesse; vision très réductrice de l'engagement d'une partie la jeunesse au prisme du SNU et des Classes de Défense, et/ou de sa « réussite » ... dans l'insertion professionnelle immédiate; évocation du « bien-être des élèves », mais qui n'évoque jamais les taux d'encadrement ni les conditions de l'inclusion; etc.

Le volet dédié aux personnels ne présentait guère de pistes concrètes pouvant répondre aux attentes des personnels, dans la prise en compte des souhaits de formation ou des problématiques d'égalité femmes-hommes, le renforcement des

services rectoraux permettant d'améliorer le suivi RH des collègues (retards de paye, demandes qui restent sans réponses à certaines périodes chargées de l'année, écoute et réponse visible et rapide dans les situations de tensions professionnelles, meilleure prise en compte du handicap), autant d'axes souhaitables vers lesquels notre académie pourrait s'engager.

Le document final, débarrassé des formulations les plus problématiques, ne donne plus à voir aussi nettement ces orientations initiales, au profit d'un support largement transformé en outil de promotion de l'existant... Nous ne doutons cependant pas qu'elles continueront d'être mises en œuvre, et que nous aurons à faire valoir un projet éducatif alternatif et obtenir des améliorations concrètes des conditions de travail des personnels: une journée d'étude menée en septembre dans l'académie au sein du Snes-FSU et les débats du Congrès qui se dessine pour 2024 seront l'occasion d'en préciser les contours.



■ **Pierre Priouret**
Élu en CSA académique

RCD ou le mépris de notre travail

Ne cédon pas !

Avec le Pacte, la priorité donnée au RCD met en évidence le mépris du Ministère pour le travail que nous faisons au sein de la classe pendant une heure de cours. Les échanges au sein des Collectifs Métiers nous ont permis de mettre des mots sur tout ce qu'on met en place quand on prend en main une classe qu'on ne connaît pas, tout ce qui prend du temps et nécessite des ajustements au cours de l'année.

Un cours, c'est l'installation de rituels, d'habitudes qui structurent et rythment le travail collectif de la classe. Ce sont des repères pour l'élève comme le warm up en LV. C'est aussi ce qu'on ne dit pas mais que les élèves comprennent parce qu'ils nous connaissent, tels les automatismes comme par exemple en mathématiques. Ainsi JP prend conscience qu'il n'a plus besoin de dire à ses élèves de faire tous les exercices de la page. On lui demande:

« Tu leur demandes de faire un minimum, tu leur dis explicitement ?

JP: *non... ils le voient bien...*

Y: *mais comment voient-ils tes attentes ?*

JP: *c'est explicite à force d'être implicite... c'est une pratique... »*

En ce qui concerne les consignes de travail, on sait qu'il est toujours nécessaire de les répéter, de les reformuler au gré des signaux très subtils que l'on perçoit et interprète dans l'instant, de les adapter selon les besoins des élèves à BEP* que l'on apprend à connaître avec le temps.

La gestion de classe requiert des stratégies variées selon les classes, nos objectifs, la place du cours dans l'EDT et bien sûr notre personnalité. Sur l'utilisation du carnet de correspondance par exemple, S. dit « quand ils sont bavards, je prends le carnet et ils repartent avec s'il n'y a pas de problème.

Y: *tu l'explicites ?*

S: *ils le voient bien !*

Y (rires): *ils le voient bien ?*

S: *ils savent à quoi s'attendre. Je n'explique pas forcément mais au bout du 1^{er}, du 2^e mois, ils voient que je leur rends sans rien faire. »*

Les limites sont placées, le lien de confiance est créé. Autant d'éléments indispensables à une ambiance de travail fructueuse.

Celui qui remplace une heure, ne connaîtra pas toutes les astuces que le collègue aura instaurées parce que le temps est un élément précieux pour établir une relation de confiance avec le groupe, pour mettre en place des fonctionnements adaptés à une classe mais peut-être pas à une autre... parce que notre métier est fait de la richesse de toutes ces techniques, ces mots, ces observations et adaptations, le Pacte c'est non !

■ **Carine Daudignon**
et **Blanche Dufaux**
pour les Collectifs Métiers
de la section académique

* Besoin Éducatif Particulier

**STAGE COLLECTIFS MÉTIER,
SENS DU TRAVAIL**

Le 07/11/23 à Toulouse

Les collectifs métier du SNES Toulouse s'ouvrent à de nouveaux membres dès la rentrée de septembre 2023. Dans cette perspective, nous proposons une journée de découverte de notre travail sur le travail. Elle s'organise en deux temps : un éclairage théorique sur la clinique de nos objectifs et de notre démarche, puis mise en pratique de notre méthode au sein des collectifs l'après-midi, suivie d'un échange avec les stagiaires sur l'expérience de la journée. Pour reprendre ensemble la main sur notre métier, rejoignez-nous !

Avec : **Yannick Lefebvre** et **Catherine Remermier**, Secrétaire national, responsable des groupes métier du SNES-FSU, **Carine Davidignon** et **Blanche Dufaux**, Responsables académiques des groupes métier

EGALITE FEMMES HOMMES

Le 14/12/23 à Toulouse

Après une première journée de réflexion l'an passé, le SNES-FSU Toulouse organise un nouveau stage syndical sur l'égalité. Dans l'éducation, où en est-on de l'égalité entre les femmes et les hommes, proclamée grande cause du quinquennat ? Il s'agira aussi lors de cette journée de donner à voir ce qui se fait dans les établissements, partager les expériences et de voir comment peser sur ce sujet.

Avec : **Sophie Vénétiay**, Secrétaire Générale du SNES-FSU, **Sigrid Gérardin**, Secrétaire Générale du SNUeP-FSU

L'ENSEIGNEMENT EXPLICITE

Le 15/03/23 à Toulouse

Enseignement explicite ou explicitation de l'enseignement ? Alors que le Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale a organisé fin mai 2023 une conférence internationale sur l'enseignement explicite, ce stage syndical sera l'occasion de tenter d'y voir plus clair sur les enjeux de cette pratique annoncée "efficace", mais qui mérite d'être interrogée.

Avec : **André Tricot**, Professeur des Universités en Psychologie, laboratoire Epaylon, Université Paul Valéry de Montpellier et Coordinateur du CNESCO **Stéphane Bonnery**, Professeur des Universités, laboratoire CIRCEP-ESCOL, Université Paris 8 Saint-Denis

**PROTECTION SOCIALE
COMPLÉMENTAIRE**

Le 18/01/24 à Toulouse

Au 1er janvier 2025, pour la Protection Sociale Complémentaire, il y aura obligation de souscrire au contrat et à l'opérateur choisis par le Ministère. Où en est-on des négociations ? Quelles conséquences ? Comment défendre la Sécurité Sociale et retrouver son sens originel ? Quelles luttes pour maintenir les garanties et conforter le statut ?

Avec : **Hervé Moreau**, Secrétaire National du SNES-FSU, responsable du secteur Santé Travail Protection Sociale

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET BÂTI SCOLAIRE

En avril ou mai 2024 à Toulouse

Le changement climatique impacte durablement nos conditions de travail et les conditions d'étude des élèves. Quels sont les principaux risques identifiés dans notre académie ? Quelles réflexions mener et quelles revendications porter sur le bâti scolaire, à l'heure où des Collectivités Territoriales débloquent d'importants budgets et où le gouvernement a lancé le programme "EduRenov" ?

Avec : **Valérie Sipahimalani**, responsable du groupe Transition Écologique au SNES-FSU, *Une météorologue de Météo France (en attente)*

Également prévus en fin d'année scolaire :

STAGES DISCIPLINAIRES

La formation syndicale est un droit : un fonctionnaire (titulaire, stagiaire) en activité a droit à 12 jours ouvrables maximum par an au titre du droit au congé pour formation syndicale avec traitement (article 34 - 7° du titre II du statut général du fonctionnaire)

Pour s'inscrire aux stages syndicaux du SNES-FSU Toulouse :

1) S'inscrire via le formulaire en ligne :



ou sur le site du SNES-FSU Toulouse, rubrique Formation Syndicale

2) Imprimer la demande d'autorisation d'absence et la déposer au secrétariat au moins 30 jours avant la tenue du stage.

3) Une dizaine de jours avant le stage, vous recevrez un mail contenant toutes les modalités pratiques : lieu, horaires...

Pour rejoindre le Snes

Tél. 05 61 34 38 51

2, avenue Jean-Rieux - 31500 - Toulouse

Accès bus : bus L1 ou L8 (arrêts Périssé ou Place Dupuy, Port Saint-Étienne), 27 (arrêt Seel), 66 et 31 (arrêt grand-Rond)

Accès métro : ligne B, station F. Verdier.

Permanences en période scolaire tous les après-midis du lundi au vendredi de 14h à 17h
Possibilité de prise de RDV pour les syndiqué.es avec les secteurs pour un suivi plus personnalisé.

**Adresse électronique générale :
s3tou@sn.es.edu**

Qui fait quoi ?

La section académique met à votre disposition plusieurs adresses électroniques pour un suivi adapté à votre situation ou vos questions.

Adhésion - syndicalisation
tresorerie@toulouse.snes.edu

Carrière

Pour toutes les questions concernant la carrière et / ou le statut : avancement, promotion, évaluation, traitement, congés... écrivez selon votre catégorie :

AED et AESH :
aed-aesh@toulouse.snes.edu

Agrégés et certifiés :
carrieres@toulouse.snes.edu

CPE :

cpe@toulouse.snes.edu

Non-titulaires enseignants :
nontitu@toulouse.snes.edu

Stagiaires et
Etudiants-contractuels-alternants :
stagiaires@toulouse.snes.edu

Retraités :
enretraite@toulouse.snes.edu

Psy-EN :
psyen@toulouse.snes.edu

Mutations / Affectations / TZR

Pour toutes les questions concernant le mouvement : mutations, affectations, compléments de service...

mutations@toulouse.snes.edu

**Fonctionnement des établissements /
Métiers et disciplines**

Pour toutes les questions concernant le système éducatif : organisation, contenus, évaluations, actions, réformes...

Collège :
college@toulouse.snes.edu

Lycée :
lycees@toulouse.snes.edu

CPE :
cpe@toulouse.snes.edu

Santé
sante@toulouse.snes.edu

Pour préparer sa retraite
retraites@toulouse.snes.edu

**Stages syndicaux
Formation syndicale**
formation.syndicale@toulouse.snes.edu

Site académique
www.toulouse.snes.edu

Crédit Mutuel
Enseignant